

2PORTZAMPARC
Société par actions simplifiée au capital de 132 607 euros
Siège social : 31 Cité d'Antin 75009 PARIS
400 478 830 RCS PARIS

**ACTE SOUS SIGNATURE PRIVEE EN DATE DU 27 MAI 2025 CONSTATANT LE CONSENTEMENT DE
TOUS LES ASSOCIES CONCERNANT L'APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DES EXERCICES
CLOS LES 31 DECEMBRE 2022, 31 DECEMBRE 2023 ET 31 DECEMBRE 2024**

EXTRAIT

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mai, M. Christian de Portzamparc, Mme Elizabeth de Portzamparc et M. Thierry Damez-Fontaine, associés de la société 2PORTZAMPARC (la « **Société** ») dont ils détiennent ensemble la totalité du capital social, ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes, sur proposition du Président agissant conformément à l'article 20 des statuts.

[...]

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

[...]

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

La collectivité des associés décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022, d'un montant de 514 338 €, au compte de report à nouveau.

Conformément à la loi, la collectivité des associés constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

[...]

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

[...]

SIXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

La collectivité des associés décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023, d'un montant de 1 789 167 €, au compte de report à nouveau.

Conformément à la loi, la collectivité des associés constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

[...]

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

[...]

DIXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

La collectivité des associés décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024, d'un montant de 749 887 €, au compte de report à nouveau.

Conformément à la loi, la collectivité des associés constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

[...]

Pour extrait certifié conforme

Le Président
M. Christian de Portzamparc



2PORTZAMPARC

Société par actions simplifiée au capital de 132 607 euros
Siège social : 31 Cité d'Antin 75009 PARIS
400 478 830 RCS PARIS

**ACTE SOUS SIGNATURE PRIVEE EN DATE DU 27 MAI 2025 CONSTATANT LE CONSENTEMENT DE
TOUS LES ASSOCIES CONCERNANT L'APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DES EXERCICES
CLOS LES 31 DECEMBRE 2022, 31 DECEMBRE 2023 ET 31 DECEMBRE 2024**

EXTRAIT

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mai, M. Christian de Portzamparc, Mme Elizabeth de Portzamparc et M. Thierry Damez-Fontaine, associés de la société 2PORTZAMPARC (la « **Société** ») dont ils détiennent ensemble la totalité du capital social, ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes, sur proposition du Président agissant conformément à l'article 20 des statuts.

[...]

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

[...]

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

La collectivité des associés décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022, d'un montant de 514 338 €, au compte de report à nouveau.

Conformément à la loi, la collectivité des associés constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

[...]

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

[...]

SIXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

La collectivité des associés décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023, d'un montant de 1 789 167 €, au compte de report à nouveau.

Conformément à la loi, la collectivité des associés constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

[...]

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

[...]

DIXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

La collectivité des associés décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024, d'un montant de 749 887 €, au compte de report à nouveau.

Conformément à la loi, la collectivité des associés constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

[...]

Pour extrait certifié conforme

Le Président
M. Christian de Portzamparc



certifié conforme

1/3

le 27/05/2023

2PORTZAMPARC

Exercice clos le 31/12/2022

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevts, licences, logiciels, drts & val.similaires	172 060	158 726	13 335	5 436
Fonds commercial (1)	304 898		304 898	304 898
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	683 503	524 389	159 114	165 547
Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 398	10 398		
Autres immobilisations corporelles	337 631	256 982	80 649	77 876
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	223 790	2 778	221 012	221 012
Créances rattachées aux participations	23 050	23 050		
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	208 942		208 942	199 351
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 964 273	976 323	987 949	974 120
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	1 100 000		1 100 000	1 198 246
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	6 210 202	1 100 155	5 110 047	5 420 343
Autres créances	1 489 576	100 000	1 389 576	1 005 083
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 739		1 739	1 739
Disponibilités	381 500		381 500	1 430 582
Charges constatées d'avance (3)	10 933		10 933	14 023
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 193 950	1 200 155	7 993 794	9 070 015
Frais d'émission d'emprunt à écaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	11 158 222	2 176 478	8 981 744	10 044 135
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	130 000	130 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	13 000	13 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	109 896	109 896
Report à nouveau	-647 990	193 398
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-514 338	-841 389
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-909 433	-395 095
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	125 000	295 335
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	125 000	295 335
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 547 038	3 855 524
Emprunts et dettes financières diverses (3)		5 188
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 076 539	3 375 221
Dettes fiscales et sociales	1 921 548	2 074 842
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	666 797	833 119
Produits constatés d'avance (1)	554 254	
TOTAL DETTES	9 766 177	10 143 895
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	8 981 744	10 044 135
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	9 766 177	10 143 895
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	488 838	775 524
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : 2PORTZAMPARC

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2018-07 du 10 décembre 2018 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, il a été estimé que le fonds de commerce n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Conformément au règlement ANC n° 2015-06, la société a pratiqué un test de dépréciation de ses fonds de commerce. Suite aux résultats obtenus, aucune dépréciation n'est à comptabiliser.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition) sont rattachés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concession, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 8 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 ans

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat.

Les valeurs mobilières de placement détenues à la clôture font l'objet d'une évaluation qui permet, le cas échéant, de constituer une provision pour dépréciation si la valeur d'inventaire de cet élément d'actif est inférieure à sa valeur d'acquisition.

Provisions

Les provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance sont incertains.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte dans les charges de l'exercice

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	304 898			304 898
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	152 317	19 743		172 060
Immobilisations incorporelles	457 215	19 743		476 958
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	662 033	21 470		683 502
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 398			10 398
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	2 570			2 570
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	321 051	14 011		335 061
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	996 052	35 481		1 031 531
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	246 840			246 840
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	199 351	9 590		208 941
Immobilisations financières	446 191	9 590		455 782
ACTIF IMMOBILISE	1 899 458	64 815		1 964 272

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	19 743	35 481	9 590	64 815
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	19 743	35 481	9 590	64 815
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	304 898
Total	304 898

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée du coût d'achat. Lorsque la situation nette est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
ACDP DO BRASIL 99 RIO DE JANEIRO (*)	3 700	-106 734	99,00	-212 207
EURL 2PORTZAMPARC MUSEOGRAPHIE INTERIEUR 75009 P	10 000	4 771	100,00	-95 266
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

(*) société en sommeil

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	223 630	220 852	125 071		
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	146 881	11 844		158 725
Immobilisations incorporelles	146 881	11 844		158 725
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	496 486	27 903		524 388
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 398			10 398
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	2 570			2 570
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	243 173	11 238		254 412
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	752 627	39 141		791 769
ACTIF IMMOBILISE	899 508	50 986		950 494

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 942 703 euros à la fin de l'exercice 2022 et se décompose comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	23 050		23 050
Prêts			
Autres	208 942		208 942
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 210 202	6 210 202	
Autres	1 489 576	1 489 576	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	10 933	10 933	
Total	7 942 703	7 710 711	231 992
Prêts accordés en cours d'exercice	0		
Prêts recupérés en cours d'exercice	0		

Produits à recevoir:

Les produits à recevoir sont constitués comme suit :

	Montant
Avoirs à recevoir	295 087
Clients fact. à établir	2 961 036
Autres produits à recevoir	3 166
Total	3 259 289

Valeurs mobilières de placement

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

	Valeur historique	Valeur liquidative	Gains latents	Pertes latentes
Fructi Court C SI	1 739	1 963	224	
TOTAL	1 739	1 963	224	